

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

## PROCEDURE DE SUIVI DES THESES

Afin de réaliser sa mission de suivi des thèses, l'ED ISCE a mis en place, à différents moments de la thèse, des procédures permettant de s'assurer du bon déroulement de la thèse. En conformité avec l'[arrêté du 26 août 2022](#), la procédure de suivi des thèses à l'ED ISCE a évolué avec la mise en place des Comités de Suivi Individuel (CSI). Un document de synthèse « Qui fait quoi, quand » est disponible à la page 6.

### 1 Organisation des Comités de Suivi Individuel

Le CSI devra se réunir avant chaque réinscription. La décision de réinscription s'appuiera sur l'avis du CSI.

Article 13 relatif à la formation doctorale :

« Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. »

Le rôle du CSI est de faire le point sur les avancées du travail de thèse, de repérer les éventuelles difficultés pour proposer des solutions afin d'y remédier et de s'assurer de la finalisation des travaux dans le délai requis. Tous les aspects à la fois, scientifiques mais aussi plus largement, contextuels du travail de recherche et aussi relationnels, doivent être abordés. La décision de réinscription est prise après avis du CSI de l'année en cours.

#### 1.1 Procédure mise en place

Pour chaque CSI, le/la doctorant.e devra fournir un document et faire une présentation orale, en suivant les objectifs dépendant de l'année de réinscription.

Le CSI devra se réunir au moins deux fois (pour la réinscription en 2A, puis en 3A). L'objectif du premier CSI est porté sur les capacités du/de la doctorant.e à prendre en main son sujet de thèse au regard de l'état de l'art. Il/elle devra rédiger un rapport bibliographique de 5 à 10 pages positionnant son sujet de recherche. L'objectif du deuxième CSI est d'évaluer l'avancée du travail et de montrer comment les principaux résultats obtenus répondent à la problématique. Comme la troisième année est toujours très dense avec la rédaction de la thèse, il est demandé au/à la doctorant.e de rédiger pour le deuxième CSI, le plan détaillé de la future thèse et de présenter oralement de façon synthétique dans la logique du plan rédigé, les principaux résultats et leurs cohérences vis-à-vis de l'état de l'art. Pour les CSI

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

exceptionnels de réinscription au-delà de la troisième année pour les thèses à temps plein ou au-delà de la sixième année, pour les thèses à temps partiel (doctorant.es salarié.es), le contenu sera adapté avec une focalisation sur les conditions scientifiques (résultats, rédaction) et financières pour aboutir à une finalisation dans des délais maîtrisés.

Chaque CSI se déroulera en quatre temps. Il revient au.à la président.e du CSI de veiller à ce que le timing soit respecté et que les différentes phases aient lieu :

- Présentation orale du.de la doctorant.e et questions/réponses, en présence de la direction de thèse, et encadrant.es et des membres du CSI (Durée ~ 45 mins)
- Entretien avec les membres du CSI avec le.la doctorant.e, sans les encadrant.es (Durée ~15 mins)
- Entretien avec les membres du CSI avec les encadrant.es, sans le.la doctorant.e (Durée ~15 mins)
- Debriefing (Durée ~ 15 mins).

L'organisation logistique des réunions du CSI est à la charge du.de la doctorant.e (choix des dates en conformité avec le calendrier proposé par l'ED ISCE, réservation de la salle, envoi des documents en amont et en aval de la réunion du CSI).

À tout moment, un CSI supplémentaire peut être mis en place à l'initiative du.de la doctorant.e, des encadrant.es, du.de la président.e du CSI ou de l'ED ISCE. Dans cette situation, l'ED ISCE doit en être avertie au plus-tôt. En fonction des situations, la logistique de la mise en place de ce CSI supplémentaire pourra être à la charge de l'ED ISCE.

## 1.2 Principes de composition du CSI

La composition du CSI est indiquée dans le règlement intérieur disponible sur le [site web](#). Elle **sera proposée conjointement** par le.la doctorante et les encadrant.es. Il est fortement conseillé que le.la doctorante participe à la constitution de son CSI, en proposant par exemple une personne de confiance, compatible avec les règles de composition du CSI. La validation de la composition du CSI se fera lors l'entretien de 1<sup>ère</sup> année entre le.la doctorant.e et un membre du bureau de l'ED ISCE. A la demande de l'ED ISCE, un membre du bureau de l'ED pourra se joindre comme membre supplémentaire pour participer au CSI, dans le cas de situations particulières (demande du Collège des ED au moment de l'inscription, identification d'une difficulté, ...).

## 2 Le suivi en 1ère année

Tout.e étudiant.e qui est autorisé.e à s'inscrire en thèse à l'ED ISCE, participera durant sa première année de thèse, à la journée de rentrée qui se déroule entre novembre et janvier.

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

## 2.1 L'entretien avec un membre du bureau

Durant la première phase de la thèse (autour de 6 mois), un entretien individuel a lieu avec un membre du bureau de l'ED ISCE, pour faire un bilan sur les conditions de recherche du.de la doctorant.e, les enjeux de la thèse et de l'après-thèse, sur le rôle de l'école doctorale durant la thèse et en particulier l'organisation du suivi via le CSI. Chaque étudiant.e concerné.e reçoit en temps voulu un mail lui indiquant de prendre contact avec la personne retenue au sein du bureau, pour l'entretien. Durant cet entretien, le.la doctorant.e se munira du formulaire rempli prévu à cet effet et présentera la composition de son CSI pour une validation par l'ED.

Si la composition proposée n'est pas conforme aux critères, des recommandations pourront être faites afin de converger vers une composition validée.

Si la composition proposée est conforme aux critères, le.la doctorant.e se connecte sur son compte ADUM et renseigne les noms des membres de son CSI dans la rubrique « Comité de suivi individuel » et enregistre ces informations nominatives, sans avoir à déposer de document complémentaire.

## 2.2 Premier Comité de Suivi Individuel

Pour les thèses qui ont commencé entre septembre et décembre, le CSI aura lieu avant l'interruption pédagogique estivale, soit avant le mois de juillet de l'année académique en cours. Pour les thèses qui ont commencé en janvier et après, le CSI aura lieu avant le 31 octobre de la même année.

Le doctorant présentera son **étude bibliographique**, le **positionnement du sujet vis-à-vis de l'état de l'art**, pour dégager des pistes de recherche intéressantes. Le.la doctorant.e devra envoyer au minimum une semaine à l'avance son rapport écrit aux membres de son CSI.

## 3 Le suivi en 2<sup>ème</sup> année

### 3.1 Deuxième Comité de Suivi Individuel

Le deuxième CSI devra se réunir un an après le premier tout en respectant les dates limites de réinscription à l'EDISCE. Il sera focalisé sur les avancées de la thèse, tout en préparant la rédaction future du manuscrit. Il est demandé au.à la doctorant.e de rédiger **un plan détaillé du futur manuscrit** et d'y insérer le descriptif des principaux résultats dans la cohérence de la problématique de la thèse. Le rapport doit comprendre également :

- un CV (publications, responsabilités, enseignement, missions, ...),
- un bilan des formations suivies, (extrait du compte personnel ADUM du.de la doctorant.e),
- **et un calendrier prévisionnel précis et réaliste** pour la troisième année et jusqu'à la soutenance de la thèse. Ce planning **devra être ensuite inséré** dans le rapport de suivi de thèse (RST) pour l'inscription en 3<sup>ème</sup> année.

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

Le rapport pour le CSI est à envoyer par le doctorant, au minimum une semaine à l'avance aux membres du CSI. La présentation orale durant ce CSI portera sur les avancées obtenues vis-à-vis de l'état de l'art et la planification finale de la dernière année.

## 3.2 La journée scientifique de l'ED ISCE

**La présentation scientifique des doctorant.es en 2<sup>ème</sup> année fait partie du suivi du cursus doctoral.**

**Fin mai début juin**, l'ED ISCE et l'association des doctorant.es ELIPSCE organisent la journée scientifique de l'ED ISCE, qui permet aux doctorant.es et aux directions de thèse, encadrant.es de l'ED ISCE d'avoir une meilleure vision des recherches menées au sein de l'ED.

**Tous.les doctorant.es de 2<sup>ème</sup> année doivent préparer un poster** à présenter devant les autres doctorant.es et les encadrant.es de l'ED. Un jury, composé de doctorant.es de l'ED ISCE est organisé par l'association ELIPSCE et les représentant.es des doctorant.es au Conseil de l'ED ISCE. Le jury remet à la fin de la journée un prix aux meilleures présentations sur poster.

## 4 Le suivi en 3<sup>ème</sup> année et suivantes

### 4.1 Soutenance avant le 31 décembre

Si la soutenance se déroule avant le 31 décembre, un troisième CSI n'a pas à être mis en place.

### 4.2 Soutenance avant le 31 mars

**Pour toutes soutenances planifiées au-delà du 31 décembre, la réinscription est obligatoire.** Il faudra convoquer un troisième CSI qui devra évaluer les conditions de finalisation des travaux de thèse.

Lorsqu'une soutenance a été organisée et un jury validé par l'ED ISCE, un CSI "light" peut être organisé. Dans ce cas, à la demande de l'étudiant.e et par dérogation de la direction de l'ED, un CSI sans réunion peut avoir lieu. **Un échange sur l'avancement de la thèse doit avoir lieu, et les brouillons de rédaction de thèse doivent être présentés**, donnant lieu à un document succinct sur le formulaire type (disponible sur le [site web ED ISCE](http://site.web.ED.ISCE)), signé par tous les membres du CSI.

### 4.3 Soutenance à partir du 1<sup>er</sup> avril

Pour toute prolongation de thèse avec soutenance au-delà de mars, il faudra utiliser le formulaire CSI classique et convoquer une réunion avec les membres du CSI. Le.la doctorant.e présentera le **planning de fin de thèse, l'état d'avancement du manuscrit, le récapitulatif des formations, et le mode de financement additionnel.**

L'Ecole Doctorale s'appuiera sur la décision du CSI pour autoriser ou non la réinscription.



# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

## 5 Pour vous aider

Les formulaires à utiliser sont téléchargeables sur le [site Internet de l'ED ISCE](#) qui est mis à jour régulièrement et vous pouvez y trouver un grand nombre de réponses à vos questions : mini guide du doctorant, inscription, réinscription, formation, soutenance, etc.

**N'hésitez donc pas à le consulter régulièrement**

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

## Synthèse du mode opératoire « Qui fait Quoi, Quand »

Légende :      **EDISCE**      *Doctorant*      **Bureau de l'EDISCE**      **Président du CSI**

### 1 Entretien entre le.la doctorant.e et un membre du bureau ED ISCE durant la première année

L'ED envoie un mail d'information aux doctorant.es 1A et copie aux encadrant.es, en joignant la procédure et les formulaires à utiliser.

L'ED envoie un mail personnalisé à chaque doctorant.e 1A leur indiquant quel membre du bureau de l'EDISCE il.elle doit contacter pour cet entretien.

*Le.la doctorant.e remplit le document de composition de son CSI ainsi que le document de conduite de l'entretien 1A et envoie ces deux fichiers au membre du bureau ED ISCE qui lui a été attribué. Une date d'entretien est alors fixée.*

A l'issue de cet entretien, le membre du bureau ED ISCE transmet par mail à l'ED ISCE, le document de composition validé et signé ainsi que le compte-rendu de l'entretien.

Si la composition proposée n'est pas conforme aux critères, des recommandations pourront être faites afin de converger vers une composition validée.

*Si la composition proposée est conforme aux critères, le.la doctorant.e se connecte sur son compte ADUM et renseigne les noms des membres de son CSI dans la rubrique « Comité de suivi individuel ». Le.la doctorant.e enregistre cette page ADUM sans déposer de document à ce stade de la procédure.*

L'ED envoie un document d'engagement de confidentialité aux membres du CSI.

### 2 Réunion du premier CSI (avant l'interruption pédagogique estivale)

*Le.la doctorant.e organise la réunion de son CSI (date, lieu), en contactant les membres de son CSI, ses encadrant.es pour trouver une date commune et réserve une salle.*

*Il.elle prépare les documents suivants :*

- *Etude bibliographique et positionnement du sujet de thèse vis-à-vis de l'état de l'art (5-10 pages) ;*

# Ecole Doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement

---

- *Formulaire de Compte-Rendu de CSI (téléchargeable depuis le [site Internet de l'ED ISCE](#)). Seule la première page du formulaire d'informations factuelles sera complétée, en format word, par le.la doctorant.e.*

*Il.elle envoie ces deux documents par mail aux membres de son CSI, copie aux encadrant.es, au minimum une semaine avant la date de la réunion du CSI*

Chaque CSI se déroulera en quatre temps. Il revient au.à la président.e du CSI de veiller à ce que le timing soit respecté et que les différentes phases aient lieu :

- Présentation orale du.de la doctorant.e et questions/réponses, en présence de la direction de thèse, et encadrant.es et des membres du CSI (Durée ~ 45 mins)
- Entretien avec les membres du CSI avec le.la doctorant.e, sans les encadrant.es (Durée ~15 mins)
- Entretien avec les membres du CSI avec les encadrant.es, sans le.la doctorant.e (Durée ~15 mins)
- Debriefing (Durée ~ 15 mins).

**A l'issue de la réunion, le.la président.e du CSI envoie par mail le formulaire de Compte-Rendu de CSI complété et signé au doctorant et aux encadrants.**

*Le plus rapidement possible à l'issue de la réunion de CSI, le.la doctorant.e et ses encadrant.es remplissent le Formulaire de Retour Concerté (téléchargeable depuis [le site Internet de l'ED ISCE](#)).*

*Le.la doctorant.e se connecte à son espace ADUM, rubrique « Comité de suivi individuel » et dépose un seul pdf contenant les éléments suivants :*

- *Le compte-rendu du CSI,*
- *Le formulaire de Retour Concerté,*
- *Le rapport écrit envoyé aux membres du CSI.*

Un mail automatique est envoyé aux membres du CSI, aux encadrant.es de thèse et à l'ED ISCE au moment de ce dépôt sur ADUM.

## 3 Réunion du deuxième CSI

Les étapes sont exactement les mêmes que celles indiquées pour le premier CSI. Se référer au paragraphe précédent. Seul change le contenu du rapport demandé au.à la doctorant.e pour ce deuxième CSI :

- *Plan détaillé du futur manuscrit avec le descriptif des résultats,*
- *CV (publications, enseignements, missions, responsabilités, ...)*
- *Bilan des formations suivies (téléchargeable depuis l'espace ADUM),*
- *Calendrier prévisionnel précis et réaliste pour la 3<sup>ème</sup> année.*

NB : Tous les membres du CSI ainsi que le.la doctorant.e et ses encadrant.es auront en leur possession les documents de suivi précédents (compte-rendu et formulaire de Retour Concerté).